

Création des Comités de Suivi Nationaux

Un Comité de Suivi pluridisciplinaire a été constitué, dans chaque pays partenaire, afin d'établir un état des lieux des pratiques en vigueur concernant les enfants victimes et la législation en matière d'audition de ces derniers dans le cas de violences sexuelles et des mauvais traitements.

Chaque Comité est constitué de professionnels, dans les domaines judiciaire, médical, social, psychologique, policier et de la protection de l'enfance.

Durant toute la durée du programme, les différents Comités de Suivi organisent plusieurs rencontres en vue d'échanger et de débattre sur les thématiques définies par les partenaires lors des précédents Rencontres Transnationales.